



Le Limousin attire des étudiants mais perd des diplômés

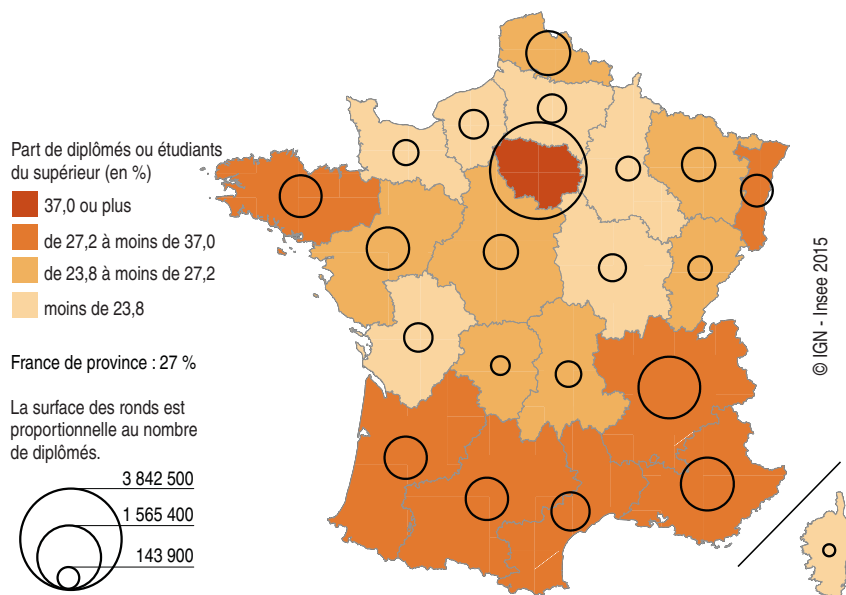
Entre 1990 et 2012, le nombre de diplômés du supérieur ou étudiants résidant en Limousin a quasiment triplé. Il représente près du quart de la population, proportion cependant encore inférieure à celle de la France métropolitaine ou de l'ensemble de la province. Les migrations interrégionales, largement liées à la possibilité d'occuper un emploi correspondant au niveau de formation, influent sur la présence des diplômés. En Limousin, un résident sur deux diplômé du supérieur n'y est pas né. Inversement, un peu plus de la moitié des diplômés natifs de la région n'y réside plus. Au jeu des migrations en France, le Limousin a perdu un peu plus de 22 000 diplômés. Les déficits les plus prononcés s'observent avec l'Île-de-France et les régions limitrophes qui alimentent l'essentiel des échanges.

Nathalie Garçon, Claude Mallemanche, Pascal Prévot, Insee

L'élargissement de l'accès aux filières d'enseignement supérieur est un des faits marquants des dernières décennies. L'élévation du niveau de formation qui en résulte est manifeste en Limousin comme ailleurs. Dans un environnement soumis aux mutations économiques et technologiques, former, retenir ou attirer des diplômés de l'enseignement supérieur constitue un enjeu majeur. Conséquence des comportements migratoires, région de naissance et région de résidence des diplômés sont souvent différentes. En effet, ces diplômés n'exercent pas forcément leur activité professionnelle dans la région dans laquelle ils ont été formés ou ils peuvent également avoir effectué des mouvements migratoires dans leur enfance ou tout au long de leur cycle de vie (*methodologie*).

1 Le Limousin un peu en dessous de la moyenne de province

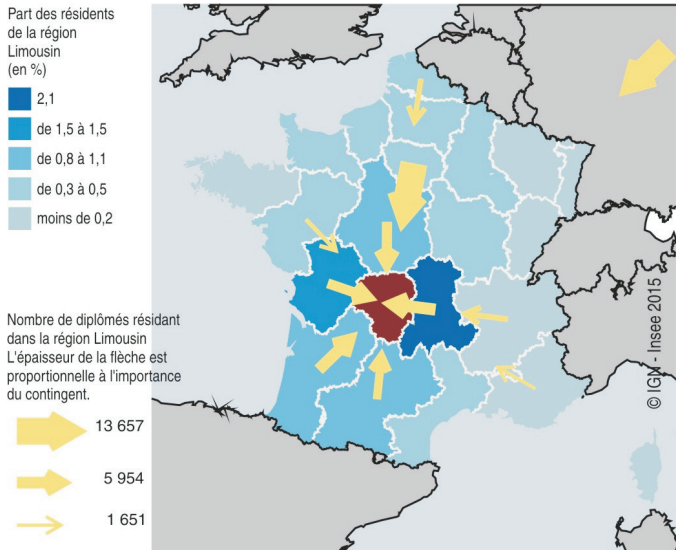
Les diplômés du supérieur et étudiants parmi la population résidente de 18 ans ou plus



Source : Insee, Recensement de la population 2012

2 Des échanges importants avec l'Île-de-France et les régions limitrophes

a - Les diplômés du supérieur résidant en Limousin parmi les diplômés natifs des autres régions en 2012

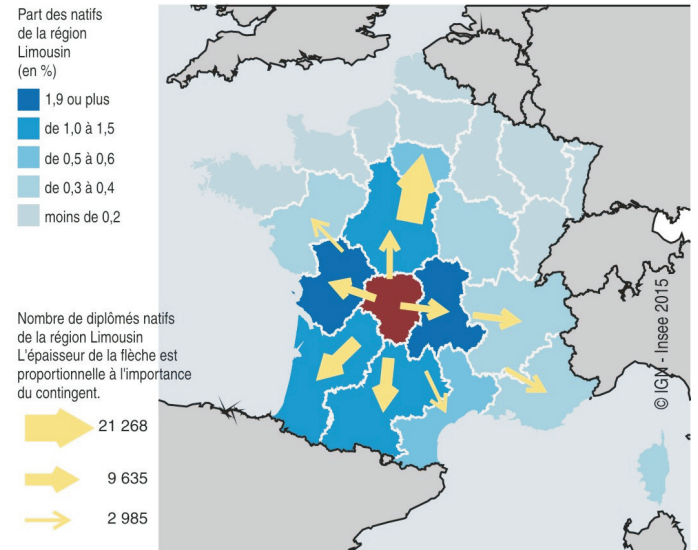


Lecture : en 2012, parmi les diplômés ou étudiants de plus de 18 ans résidant en Limousin, 6 100 sont nés en Auvergne. Ils représentent 2,1 % des diplômés ou étudiants natifs d'Auvergne.

Champ : population de 18 ans ou plus.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

b - Les natifs du Limousin diplômés du supérieur parmi les résidents des autres régions de même niveau de diplôme en 2012



Lecture : en 2012, parmi les diplômés ou étudiants de plus de 18 ans nés en Limousin, 9 635 résident maintenant en Midi-Pyrénées, ils représentent 1,3 % des diplômés ou étudiants résidant en Midi-Pyrénées.

Champ : population de 18 ans ou plus.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Près d'un résident limousin sur quatre diplômé ou étudiant

En 2012, en Limousin, on compte 143 900 résidents âgés de 18 ans ou plus titulaires d'un diplôme du supérieur ou étudiants. Depuis 1990, leur nombre a été multiplié par 2,8 soit un peu plus qu'au niveau national (2,6). Ils se répartissent entre 119 800 diplômés du supérieur et 24 100 étudiants. Ils représentent 24 % de la population âgée de plus de 18 ans, ce qui situe le Limousin au 15^{ème} rang des régions alors qu'il n'occupait que le 18^{ème} rang en 1990. Toutefois, le Limousin demeure nettement en deçà de la France métropolitaine (30 %) et dans une moindre mesure de l'ensemble de province (27 %) et de la nouvelle région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (26 %).

Le taux de diplômés ou étudiants du Limousin est identique à celui de Centre-Val de Loire et devance légèrement celui de Poitou-Charentes (figure 1). L'Île-de-France se distingue avec le taux de diplômés le plus élevé (42 %) loin devant Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées (32 %). À l'opposé, Champagne-Ardenne et Basse-Normandie (22 %) présentent les valeurs les plus faibles. Globalement, le tiers sud du pays, la Bretagne ainsi que l'Alsace se situent au-dessus de la moyenne de province.

Près de la moitié des résidents diplômés sont nés dans la région

Parmi les diplômés ou étudiants résidant en Limousin, 70 400 sont natifs de la région,

soit près d'un sur deux. Cette proportion, un peu plus élevée que celles de Poitou-Charentes et de l'Aquitaine, place le Limousin légèrement en deçà de la moyenne métropolitaine (52 %). Le taux le plus élevé est détenu par le Nord-Pas-de-Calais où 77 % des diplômés qui y résident sont nés dans la région. À l'autre extrémité, se trouve le Languedoc-Roussillon où seuls 38 % des résidents sont dans ce cas. Ces diverses situations résultent en partie des effets des migrations résidentielles et aussi de la présence de débouchés locaux pour les diplômés.

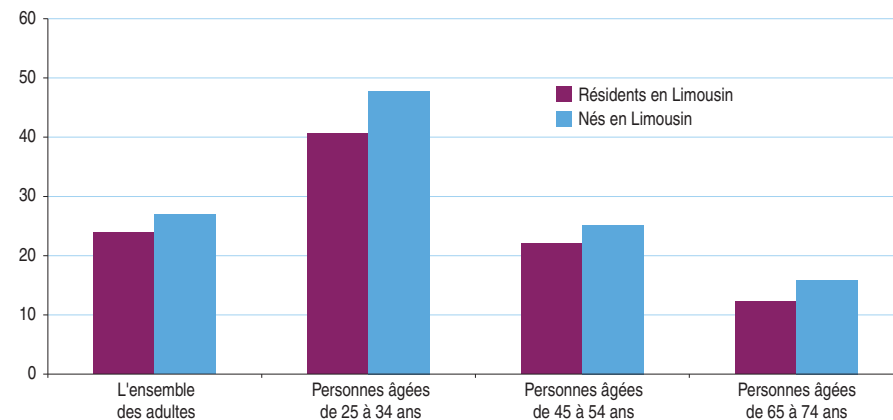
En Limousin, parmi l'ensemble des résidents diplômés ou étudiants, près de 60 000 sont nés dans une autre région (42 %) et 13 000 à l'étranger (9 %). Le Limousin se situe ainsi dans une position médiane par rapport aux autres régions en termes d'attractivité vis-à-vis de l'étranger, au même niveau que Poitou-Charentes, et légèrement en deçà de l'Aquitaine (11 %). Aux deux extrêmes, on trouve la Bretagne avec seulement 6 % et l'Île-de-France avec près de 20 % de diplômés ou étudiants du supérieur nés à l'étranger.

Des échanges avec l'Île-de-France, les régions limitrophes et l'étranger

L'essentiel des flux de diplômés entre le Limousin et les autres régions françaises s'effectue avec l'Île-de-France et les régions limitrophes (figure 2). Parmi les diplômés ou étudiants du supérieur natifs du Limousin qui l'ont quitté, plus d'un sur quatre s'est établi en Île-de-France, près d'un sur sept en Aquitaine, près d'un sur

3 Des jeunes générations plus diplômées

Les diplômés du supérieur et étudiants en Limousin selon l'âge (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2012

huit en Midi-Pyrénées. Viennent ensuite les régions Poitou-Charentes, Auvergne, Rhône-Alpes et Centre-Val de Loire. Si l'on ne connaît pas le nombre de diplômés ou étudiants natifs du Limousin résidant en 2012 à l'étranger, on sait qu'en revanche plus de 13 000 y sont nés et résident maintenant en Limousin. Ainsi, parmi les résidents diplômés ou étudiants du supérieur nés hors Limousin, près de 18 % ont vu le jour à l'étranger : c'est presque autant qu'en Île-de-France (19 %). Les cinq régions limitrophes fournissent quant à elles 36 % des arrivants : l'Auvergne et l'Aquitaine (plus de 8 %) précèdent Centre-Val de Loire et Poitou-Charentes (près de 7 %) et Midi-Pyrénées (6 %).

Le Limousin perdant au jeu des migrations de diplômés...

Près de 83 000 diplômés ou étudiants du supérieur natifs du Limousin l'ont quitté pour une autre région. Près de 60 500 diplômés ou étudiants natifs d'autres régions ont fait le trajet inverse et se sont établis en Limousin. Le bilan des échanges se solde par un déficit de 22 350 personnes au détriment du Limousin. Ainsi, 1,0 % des diplômés et étudiants du supérieur résidant aujourd'hui en France vivent en Limousin, alors qu'ils sont près de 1,2 % à y être nés. Les déficits les plus prononcés s'observent avec les régions qui alimentent l'essentiel des échanges : l'Île-de-France (- 7 600), Midi-Pyrénées (- 5 450), l'Aquitaine (- 5 100). Le Limousin n'est excédentaire dans ses échanges qu'avec le Nord-Pas-de-

Du certificat d'étude primaire aux diplômes universitaires

L'élévation du niveau de formation initiale est une préoccupation permanente depuis l'après-guerre. Elle s'est traduite par la démocratisation de l'enseignement consécutive aux différentes réformes mises en place. La gratuité des études secondaires instaurée dans les années 1930 a permis l'accès au plus grand nombre de diplômes réservés jusqu'alors à une certaine élite. Dans les années d'après-guerre, on est passé de 5 % de bacheliers vers 1950 à 11 % en 1960 puis 20 % en 1968. Dans les années 1980, l'objectif ministériel d'amener 80 % des jeunes au bac et la création des bacs professionnels va provoquer un afflux massif d'élèves en lycée et de futurs bacheliers.

Cette ambition se poursuit à travers le plan stratégique Europe 2020. Un de ses objectifs est de porter à 40 % en Europe la part des 30-34 ans titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur. Dans sa déclinaison nationale, la France vise un taux plus ambitieux de 50 %. En effet, en 2012, 46 % des personnes nées en France qui ont entre 30 et 34 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur ou sont encore étudiants. Ils sont 48 % lorsqu'ils sont natifs du Limousin. Illustration des évolutions rapides du système éducatif, seuls 25 % des 45 à 54 ans et 16 % des 65 à 74 ans natifs du Limousin détiennent un diplôme du supérieur.

Calais (+ 1 870), l'Auvergne (+ 560), la Picardie et Champagne-Ardenne (+ 530 chacune).

Les natifs sont plus diplômés que les résidents

La proportion de diplômés ou d'étudiants du supérieur parmi les natifs du Limousin atteint 27 %. Elle excède de 3 points celle des résidents (figure 3), contre 1,3 point pour la province. Ce différentiel est un des plus élevés de l'ensemble des régions : seules cinq d'entre elles le dépassent (Franche-Comté, Champagne-Ardenne, Lorraine, Bourgogne et PACA). Il résulte de plusieurs facteurs et constitue notamment un marqueur de la présence d'un appareil de formation performant. Le différentiel entre la proportion de diplômés parmi les natifs et les résidents varie en fonction de l'âge. Il atteint son maximum en Limousin pour les 25-34 ans (7,2 points). Seule la

Corse présente un écart aussi important. Il correspond à l'âge où débute généralement la vie active. Cet écart s'estompe avec l'âge mais persiste. Il atteint 5,9 points pour les 35-44 ans, 3,2 points entre 45 et 54 ans et 2,3 points pour les 55 à 64 ans.

Aquitaine et Limousin : des profils différenciés en cours d'études et en début de vie active

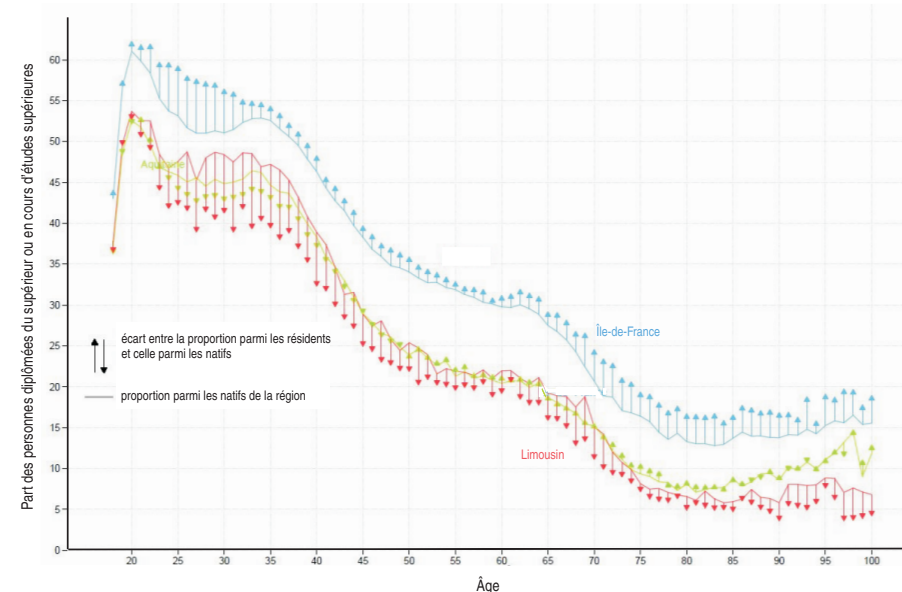
En Limousin, quel que soit l'âge considéré, les mobilités résidentielles entraînent une moindre proportion de diplômés résidents que de diplômés natifs (figure 4). Ainsi, à titre d'exemple, si tous les natifs de la région âgés de 25 ans, diplômés ou non, restaient y vivre, 47 % des résidents limousins de cet âge seraient diplômés du supérieur. Or, ils ne sont que 42 % à l'être à l'issue des mouvements migratoires. L'écart entre résidents et natifs est déficitaire à tout âge mais est encore plus marqué chez les plus jeunes.

Comparée à l'Aquitaine, la proportion de diplômés parmi les natifs est supérieure chez les moins de 40 ans en Limousin. Puis les deux régions présentent des profils très proches. En revanche, dès 40 ans, la proportion de natifs et de résidents diplômés en Aquitaine est la même, illustrant la présence d'un nombre conséquent d'emplois très qualifiés. De même, Poitou-Charentes présente un profil assez proche de celui de l'Aquitaine avec cependant une part de diplômés inférieure à tout âge de 2 à 5 points. L'écart entre natifs et résidents perdure jusqu'à environ 50 ans, les taux sont identiques ensuite.

L'Île-de-France est atypique, elle est la seule région qui enregistre un surcroît de populations diplômées du supérieur entre les résidents et les natifs quelle que soit la tranche d'âge. La forte proportion d'emplois de cadres y contribue certainement. En plus de l'attrait pour les étudiants, de nombreux nouveaux diplômés rejoignent la région parisienne pour leur premier emploi, ce qui explique ce gain différentiel important avant 30 ans. La forte concentration

4 Diplômés du supérieur : de forts écarts entre natifs et résidents du Limousin

Part des diplômés du supérieur et étudiants par âge détaillé, pour le Limousin, l'Aquitaine et l'Île-de-France pris comme lieu de naissance et de résidence (en %)



Lecture : une courbe représente la part des natifs disposant du niveau de formation ici retenu. Les flèches de même couleur, orientées vers le bas ou le haut, représentent l'écart entre la part des natifs et la part des résidents pour la région concernée. La différence tient aux comportements de mobilité, interrégionale ou internationale, au fil du cycle de vie.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

5 Un déficit marqué pour les diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycles

Comparaison résidents - natifs selon le niveau de diplôme

	Résidents en Limousin				Nés en Limousin			Solde avec les autres régions (1) - (2)
	Nés en Limousin	Nés dans une autre région (1)	Nés à l'étranger	Ensemble	Résidents en Limousin	Résidents dans une autre région (2)	Ensemble	
Diplômés ou étudiants	70 350	60 500	13 050	143 900	70 350	82 850	153 200	- 22 350
Part des diplômés ou étudiants du supérieur				23,9			27,0	
Diplômés du supérieur	59 100	50 200	10 500	119 800	59 100	73 400	132 500	- 23 200
1 ^{er} cycle	35 900	25 800	4 500	66 200	35 900	30 800	66 700	- 5 000
2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycles	23 200	24 400	6 000	53 600	23 200	42 600	65 800	- 18 200
Étudiants	11 250	10 300	2 550	24 100	11 250	9 450	20 700	850

Source : Insee, Recensement de la population 2012

dans le passé d'offres de formations qualifiées et des métiers correspondants en Île-de-France se retrouve aussi chez les plus de 60 ans, avec là encore un différentiel résidents - natifs marqué.

Un excédent global pour les étudiants mais un déficit pour les diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycles

Le bilan des échanges avec les autres régions françaises se solde par un déficit de 22 350 personnes au détriment du Limousin. En Limousin, pour la seule population étudiante, le nombre de résidents est supérieur à celui des natifs ce qui corrobore l'hypothèse d'une offre de formations supérieures attractive (figure 5). Le déficit correspond donc aux seuls diplômés ayant

terminé leurs études. Il s'avère beaucoup plus prononcé pour les diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycles (- 18 200) que pour ceux du 1^{er} cycle universitaire (- 5 000). En effet, le tissu économique régional a une proportion d'activités industrielles à forte valeur ajoutée employant des cadres moindre qu'au niveau national. De même, le tertiaire comporte peu de services aux entreprises ou de fonctions métropolitaines supérieures susceptibles de mobiliser des diplômés de haut niveau. ■

Champ de l'étude

L'étude porte sur les adultes âgés de 18 ans ou plus résidant en France. Les natifs d'une région française résidant aujourd'hui à l'étranger ne sont pas pris en compte. L'étude prend en compte toutes les personnes disposant d'un diplôme de l'enseignement du supérieur, ainsi que les personnes majeures inscrites dans un établissement de l'enseignement supérieur et titulaires au moins d'un diplôme de niveau baccalauréat.

Définition

Les diplômes de l'enseignement supérieur correspondent aux diplômes de niveau post-baccalauréat délivrés par les universités, instituts universitaires de technologie, instituts universitaires de formation des maîtres, sections de techniciens supérieurs, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, écoles paramédicales et sociales, etc.

Méthodologie

Les mobilités interrégionales sont mesurées à partir du recensement de la population. L'approche retenue ici consiste à comparer les régions de naissance et de résidence : une personne résidant dans une région différente de celle où elle est née sera comptabilisée comme ayant connu une migration interrégionale. Il s'agit donc d'une approche en stock, à distinguer d'une approche en flux qui mesure sur une période donnée le nombre de mobilités résidentielles. La méthode retenue ne permet donc pas de reconstituer les étapes d'un parcours de mobilité : une personne ayant vécu une partie de sa vie en dehors de sa région de naissance et revenue depuis n'est pas considérée comme migrante. De même, quel que soit le nombre de régions successives dans lesquelles aura vécu une personne, seule sera considérée sa mobilité finale entre sa région de naissance et sa région actuelle de résidence. Enfin, cette étude ne traite pas des raisons de la mobilité résidentielle. En particulier, on ne sait pas si la migration est liée à un choix ou une contrainte de la personne elle-même ou de ses parents : une personne est considérée comme migrante dès lors qu'elle a quitté la région de sa naissance, même enfant, en raison d'une mobilité de ses parents par exemple. La méthode retenue, de nature cumulative, permet néanmoins d'appréhender les conséquences démographiques sur l'ensemble d'une population. Ainsi, au fil du cycle de vie, la proportion de personnes ne résidant plus dans leur région de naissance dépend de la combinaison des mobilités de trois périodes charnières : études, vie professionnelle et retraite.

Pour en savoir plus

- « Région de naissance, région de résidence : les mobilités des diplômés du supérieur », *Insee Première* n° 1557, juin 2015
- « Les diplômés du supérieur en Aquitaine : la région profite de son attractivité », *Insee Analyses Aquitaine* n° 13, septembre 2015
- « Poitou-Charentes, un carrefour pour les étudiants et les diplômés du supérieur », *Insee Analyses Poitou-Charentes* n° 22, septembre 2015



Insee
Mesurer pour comprendre

Insee Limousin
29 rue Beyrand
87031 Limoges Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédactrice en chef :
Nathalie Garrigues

Mise en page :
Valérie Michard

Impression :
Sotiplan - Limoges

ISSN 2416-9307 (version papier)
ISSN 2416-9730 (version numérique)
© Insee 2015